

MÉMOIRE À L'INTENTION DU BAPE AU SUJET DU CONTOURNEMENT DE LA VOIE FERRÉE À LAC-MÉGANTIC

Nous sommes six (6) personnes-membres de la 'Coop La Chaîne', propriétaire de deux lots contigus portant les adresses suivantes: soit [REDACTED], Lac-Mégantic et [REDACTED] à Frontenac.

Le tracé numéro 1 prévoit passer sur un de nos lots.

Ce lot abrite un ravage de chevreuils (une vingtaine) durant l'hiver. On en a déjà compté 24 un soir vers 16 heures. Le ravage se situe près de la rivière où le pont devrait éventuellement être construit. Les chevreuils viennent s'abreuver à la rivière et ils trouvent dans cette zone des cèdres et des peupliers dont ils mangent les rameaux et les bourgeons. (Voir page 2)

Passé le futur pont qui enjambera la rivière Chaudière, les locomotives devront fonctionner à plein régime car elles auront une pente à remonter jusqu'à la route 204. Elles vont cracher de la suie de diesel qui va se répandre sur les champs en culture, les jardins, les animaux en pâturage et les maisons environnantes. De plus, il y aura le bruit des moteurs des locomotives et le son du klaxon chaque fois que le train franchira la rue Wolfe.

L'écologie et la préservation de l'environnement ne sont-elles pas une priorité? Dans les années à venir, les terres agricoles vont devenir de plus en plus rares à cause des changements climatiques et de l'augmentation de la population; nous, membres de la Coop La Chaîne, avons choisi un mode de culture biologique et il nous apparaît primordial de voir à la protection de nos terres agricoles afin d'assurer la production d'aliments sains.

Notre groupe et les voisins ont choisi cette région pour sa tranquillité et la proximité de la nature. Ces terres ont été défrichées par nos arrières grand-parents qui avaient choisi ce mode de vie près de la nature. Nous nous faisons un point d'honneur de poursuivre cette tradition ancestrale.

On a déjà dû subir le passage de la voie de contournement qui permet aux camions qui se rendent à l'usine Tafisa sans passer par la ville de Lac-Mégantic. Ainsi nos terres et celles de plusieurs de nos voisins ont déjà été coupées en deux, nous occasionnant un accès très limité à nos terres.

L'accident ferroviaire s'est produit à cause d'une suite de négligences. Si le train avait été stationné sur la voie d'évitement, il ne se serait pas rendu à Lac-Mégantic. De plus, il y a eu un incendie sur une locomotive et aucune mesure de sécurité adéquate n'a été prise à ce moment là etc...

Plutôt que de **déplacer le problème** à coup de millions, il serait préférable d'édicter des mesures de sécurité à être prises, de les afficher clairement et de voir à les faire respecter. Ces mesures seraient sûrement moins coûteuses et rassureraient tout le monde. Par exemple: l'obligation de stationner le train sur la voie d'évitement à Nantes. Engager une personne à Nantes qui s'assurerait que le train est bien sur la voie d'évitement. Dans le cas contraire, il pourrait aviser immédiatement les policiers qui veilleraient à faire respecter le règlement. Une autre mesure serait l'inspection de la qualité de la voie ferrée à intervalles réguliers. D'autres mesures appropriées pourraient évidemment être prises.

Merci de nous avoir permis de nous exprimer sur le sujet

Gaston Savoie, au nom des membres de la Coop La Chaîne.

Gaston Savoie le 27 mai 2017

